

Réf: Dossier 281905

Avis de constitution

SOCIETE « ARTISANS-PRO-BAT SARL »

Siège Abidjan koumassi Campement, Lot 1881, Ilot
38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTISANS-PRO-BAT SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- la plomberie
- l'électricité
- l'étanchéité
- l'énergie solaire
- l'agriculture (vivrier)
- et diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

La plomberie, l'électricité, l'étanchéité, l'énergie solaire, l'agriculture (vivrier) et diverses prestations. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan koumassi Campement, Lot 1881, Ilot
38

Dirigeant(s) M YAO KODJO RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00821 du 29/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05081/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

